



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

CRDP ALSACE

Ce document a été numérisé par le CRDP
d'Alsace pour la Base Nationale des Sujets
d'Examens de l'enseignement
professionnel.

INSTRUCTIONS POUR LE DÉROULEMENT DES ÉPREUVES PROFESSIONNELLES

PILOTAGE NATIONAL

BEP MÉTIERS DE L'HYGIÈNE DE LA PROPRETÉ ET ENVIRONNEMENT MHPE SESSION 2010 CADRE D'ORGANISATION

PRÉAMBULE

En application de la mise en œuvre du pilotage nationale des examens de niveau V, la responsabilité de l'organisation du BEP MÉTIERS DE L'HYGIÈNE DE LA PROPRETÉ ET ENVIRONNEMENT a été confiée au Rectorat de l'Académie de LILLE

I - CENTRES D'EXAMENS

Les centres d'examens devront être choisis dans les lycées professionnels publics accueillant uniquement la formation au BEP MHPE ou associée à des formations au BEP ATA ou encore à des BEP CSS à condition que ceux ci permettent l'organisation des épreuves EP1 1ère partie : Techniques de Prévention des Bio contaminations et EP1 2ème partie : Techniques de Nettoyage.

L'inspecteur SBSSA chargé du diplôme devra veiller à ce que les locaux et le matériel spécifiques pour la réalisation de l'épreuve EP1 1ère partie et 2ème partie existent dans l'établissement.

Chaque centre d'examen désignera un professeur coordonnateur qui veillera à ce que les conditions exigées dans l'organisation des sujets soient respectées. Ce professeur sera un PLP Biotechnologie enseignant dans l'établissement et dans la filière. Il sera présent dans l'établissement durant tout le temps des épreuves, ne sera pas membre de jury et se tiendra à la disposition du jury.

II - ORGANISATION DES ÉPREUVES

Seules les épreuves EP1 1ère et 2ème parties demandent une organisation particulière lorsqu'elles se déroulent en ponctuel c'est à dire pour les candidats non habilités au C.C.F.

Les épreuves EP2 et EP3 sont des épreuves écrites pour l'ensemble des candidats. Les sujets seront envoyés par l'académie de Lille.

- ÉPREUVE EP1 1ère partie : Techniques de Prévention et Traitement des Bio contaminations

Durée 3 heures - Coefficient 4

Cette épreuve comporte des activités correspondant aux techniques de préparation à la stérilisation et des activités de bio nettoyage.

Les techniques de préparation à la stérilisation doivent se dérouler dans des locaux permettant la mise en œuvre de ces activités.

Cela peut être une salle spécialisée ou un laboratoire adapté pour l'examen.

Les techniques de bio nettoyage doivent se dérouler dans des lieux spécifiques tels que cuisines, chambre d'infirmierie.....

Le candidat dispose de protocoles lui permettant de choisir ce dont il a besoin dans le local technique.

Le candidat organise son activité dans le temps imparti.

Le candidat devra compléter des documents et les rendre à la fin de l'épreuve dans un dossier réservé à cet effet.

Un ou des postes de lavage des mains sera(seront) équipé(s) à disposition des candidats ; la procédure de lavage y sera affichée.

Une fiche d'organisation est fournie avec chaque sujet. Le centre d'examen veillera à la faisabilité des épreuves, en cas d'impossibilité une adaptation au contexte est possible.

- **ÉPREUVE EP1 2ème partie : Techniques de nettoyage**

Durée 4 heures - Coefficient 5

Le candidat aura à réaliser des techniques d'entretien courant et des techniques de rénovation ou de remise en état.

Chaque sujet comporte aussi des activités liées aux services associés.

Le centre d'examen veillera à mettre à disposition les locaux et revêtements de sol adaptés au sujet et au temps imparti et vérifiera l'état du matériel fourni aux candidats.

Le candidat gère son activité dans le temps imparti.

Le candidat devra compléter des documents et les rendre à la fin de l'épreuve.

Il sera interrogé sur ses choix technologiques.

Une liste de matériels et produits sera fournie à chaque centre ainsi qu'un récapitulatif pour l'organisation des sujets.

Pour chacune des épreuves EP1 1ère partie et EP1 2ème partie vous disposez d'une banque de 8 sujets qui seront utilisés dans un ordre choisi par le centre en fonction de sa propre organisation. Les 8 sujets doivent cependant être utilisés sur la session.

L'organisation des épreuves EP1 1ère et 2ème partie peut se réaliser selon les combinaisons choisies par le centre d'examen en fonction des lieux et locaux imposés par les sujets. Cette combinaison se fera en concertation avec le professeur coordonnateur et le chef du centre d'examen

- **ORGANISATION DES JURYS**

Les jurys sont composés de PLP BIOTECHNOLOGIES et de professionnels du nettoyage et du bio nettoyage.

Un jury (2 personnes) suivra deux candidats en même temps.

Il faut prévoir un ou deux membres de jury supplémentaires pour pallier à une absence.

- **CONVOCATION DES CANDIDATS**

Il doit être précisé sur la convocation des candidats que ceux-ci doivent se présenter avec leur tenue professionnelle soit :

- blouse ou tunique + pantalon
- chaussures de sécurité
- gants adaptés aux différentes activités.

CORRECTIONS DES ÉPREUVES ÉCRITES

ÉPREUVES EP2 1ère partie Sciences appliquées (1 h 30)

ÉPREUVES EP2 2ème partie Prévention des biotechnologies (1 h 30)

ÉPREUVES EP3 Analyse d'une situation professionnelle (1 h 30)

Les corrections sont assurées par des professeurs de Biotechnologies enseignant de préférence dans la filière hygiène propreté (CAP MHL ; BEP MHPE ; BAC PRO HE)

**BEP MÉTIERS DE L'HYGIÈNE DE LA PROPRIÉTÉ ET ENVIRONNEMENT MHPE
SESSION 2010**

**CONSIGNES AUX COORDONNATEURS DE CENTRE D'EXAMEN
ET AUX MEMBRES DE JURY**

ÉPREUVE EP1 1ère partie :

Chaque sujet est accompagné d'une fiche de préparation « matériel et produits ».
Elle permettra de préparer et de choisir au mieux les lieux de déroulement des épreuves.

Chaque sujet comporte:

- une partie avec des activités de bio nettoyage se déroulant dans des locaux spécifiques.
- une partie avec des activités préparatoires à la stérilisation se déroulant dans une salle spécialisée.

Le candidat aura à respecter les protocoles fournis pour l'ensemble des activités.
Il remettra ses documents complétés dans une chemise réservée à cet effet.
Le centre d'examen collera sur celle-ci, la fiche « DOSSIER » dont vous trouverez un modèle ci-joint.

Le candidat est appelé à faire des prélèvements microbiologiques.
Il aura aussi à lire des contrôles micro biologiques fournis par le centre d'examen prêts à être interprétés.
(Boîtes de pétri, lames gélosées, kit écouvillon).
Le professeur coordonnateur s'assurera que les résultats à interpréter sont **non conformes**.
Une anomalie ou un dysfonctionnement est à préparer pour chaque sujet.
Les fiches techniques des produits et des appareils doivent être mises à disposition du candidat.

La grille d'évaluation sera récupérée à la fin de l'épreuve avec le sujet et le « DOSSIER » du candidat.
Les remarques éventuelles seront à noter au dos de la grille d'évaluation.

ÉPREUVE EP1 2ème partie :

Une liste de matériel et produits est délivrée avec les sujets.
Chaque sujet comporte un dysfonctionnement qu'il faudra organiser pour chaque épreuve.
Le candidat doit réaliser un certain nombre d'activités liées aux services associés.
Le jury doit vérifier que le candidat respecte le cahier des charges.
Le petit matériel nécessaire sera fourni par le centre.
Le jury procède à l'interrogation du candidat sur ses choix technologiques au moment jugé opportun.
Il informera le candidat de cette interrogation dès le début de l'épreuve.
Les fiches techniques des produits et des appareils doivent être mises à disposition du candidat.
Les documents complétés par le candidat ainsi que le sujet seront agrafés avec la grille d'évaluation.
Les remarques éventuelles seront à noter au dos de la grille d'évaluation.

IL EST RAPPELÉ QUE LES MEMBRES DU JURY DOIVENT FAIRE PREUVE DE DISCRÉTION PENDANT LA DURÉE DE L'ÉPREUVE.